



HAL
open science

Stratégies de topicalisation en occitan

Richard Faure, Michèle Oliviéri

► **To cite this version:**

Richard Faure, Michèle Oliviéri. Stratégies de topicalisation en occitan. Corpus, 2013, Dialectologie : corpus, atlas, analyses (12), pp.231-270. hal-01362782

HAL Id: hal-01362782

<https://hal.science/hal-01362782>

Submitted on 24 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Stratégies de topicalisation en occitan

Richard Faure and Michèle Oliviéri

**Electronic version**

URL: <http://corpus.revues.org/2391>

ISSN: 1765-3126

Publisher

Bases ; corpus et langage - UMR 6039

Printed version

Date of publication: 1 janvier 2013

Number of pages: 231-270

ISSN: 1638-9808

Electronic reference

Richard Faure and Michèle Oliviéri, « Stratégies de topicalisation en occitan », *Corpus* [Online], 12 | 2013, Online since 13 May 2014, connection on 03 October 2016. URL : <http://corpus.revues.org/2391>

The text is a facsimile of the print edition.

© Tous droits réservés

Stratégies de topicalisation en occitan

Richard FAURE
Michèle OLIVIERI
Univ. Nice Sophia Antipolis, CNRS, BCL, UMR 7320,
06300 Nice, France

1. Les topicalisations romanes

Bien que l'ordre des constituants soit canoniquement SVO, les dialectes occitans manifestent une grande variabilité dans l'ordre des mots et l'on observe des dislocations diverses. Ainsi, Camproux (1958) et Lafont (1967) présentent différents cas de mise en relief comme marque d'« expressivité ». Ronjat (1913, 1937) constate une « grande liberté dans l'ordre des mots » qui constituent pour lui autant de « procédés stylistiques », tout comme Alibert (1976). En nissart, Gasiglia (1984) montre plusieurs types d'« emphase » et pour le béarnais, Hourcade (1986) indique une « modification de l'ordre des mots extrêmement fréquent ».

Cet article se propose d'examiner un type de topicalisation qui semble isoler une partie du domaine occitan au sein des langues romanes¹ : la possibilité de topicaliser un constituant en tête d'une subordonnée *avant le complémenteur* comme en (1).

- (1) Sabi **ton paire** que vendrà.
je.sais ton père que il.viendra
Je sais que ton père viendra. Sauzet (1989 : 242)

Pour cela, nous nous plaçons dans le cadre de la grammaire générative, dont les dernières avancées permettent de renouveler le problème. Le corpus que nous avons constitué pour ce travail est issu de diverses sources. Au premier chef se trouvent

1 Cf. Ledgeway (2003, 2005), Benincà et Poletto (2004).

les exemples fournis par les auteurs qui nous ont précédés, Sauzet (1989) et surtout Lahne (2005) qui, à la suite de Sauzet (1989), a effectué une enquête spécifique. Les grammaires de l'occitan ont ensuite permis d'étoffer ce corpus et finalement, nous avons consulté la base de textes du THESOC².

Mais avant d'aborder l'étude de ce type de topicalisation en particulier, il convient de le replacer parmi les différents types de dislocation et de mises en relief dans la périphérie gauche de la proposition.

1.1 Topique vs Focus

Parmi les dislocations, il est fait une partition entre deux phénomènes qui semblent proches par leur structure, mais qui sont motivés par des opérations énonciatives différentes : la focalisation et la topicalisation exemplifiées respectivement en (2) et (3).

- (2) **Ma bacho** ai perdut
 ma vache je.ai perdu
C'est ma vache que j'ai perdue. Camproux (1958 : 342)
- (3) **Ma bacho l'** ai perdudo
 ma vache la je.ai perdue
Ma vache, je l'ai perdue. Camproux (1958 : 342)

Ces deux structures se distinguent d'abord par leur intonation. En termes non techniques, en (2) *ma bacho* reçoit une accentuation plus intense qu'en (3). En outre, en (3), le syntagme disloqué peut (ou doit³) être repris par un clitique, ce qui est impossible en (2). Dans la structure (2), le syntagme en tête est dit « focalisé » : il s'agit de l'information nouvelle, le reste de la phrase constituant le support de cette information. Rizzi (1997) a montré qu'il s'agit d'un focus contrastif (qui s'oppose à une alternative), alors que le focus purement informatif reste *in situ* dans les langues romanes.

2 La base de textes du Thesaurus Occitan (THESOC) a pour vocation de regrouper tous les textes oraux disponibles en occitan (Cf. notamment Dalbera *et al.* (2012)). L'implémentation de la base étant en cours, tous les textes ne sont pas encore disponibles et la plupart sont dans des dialectes provençaux.

3 Cf. *infra*.

Au contraire, dans la structure exemplifiée en (3), le syntagme en tête de phrase est dit « topicalisé », c'est-à-dire qu'il s'agit d'un élément connu (ou du moins déjà mentionné⁴), qui est le support de l'information et au sujet duquel le reste de la phrase apporte une information. Notons que ces définitions informelles⁵ interdisent à un constituant d'être topicalisé ET focalisé, puisqu'un même élément ne peut être à la fois support de l'information et information. Dans cet article, nous nous concentrons sur les constituants topicalisés. Ceux-ci appartiennent eux-mêmes à différents sous-types.

1.2 Topique « suspendu » et dislocation gauche

Les différents types de dislocations / topicalisations dans les langues romanes ont été bien étudiés et décrits depuis les années 1980. Ainsi, Cinque (1983/1997, 1990) a d'abord mis en évidence qu'il existe deux types de topicalisations dans les langues romanes. On peut illustrer ces deux stratégies avec les exemples français suivants⁶.

- (4) a. **A ton père**, Marie lui a parlé.
b. **A ton père**, Marie a parlé.
- (5) a. **Ton père**, Marie lui a parlé.
b. ***Ton père**, Marie a parlé.

Ces deux structures diffèrent par plusieurs propriétés, détaillées par Cinque (1990 : 57-60). En (4), le DP est porteur de la préposition *à*, marque de datif et indice de sa fonction syntaxique, alors qu'en (5), le DP n'a pas de préposition, bien qu'il corresponde à la même fonction dans la phrase.

En outre, dans une structure comme celle de l'exemple (4), la reprise par un clitique est facultative (sauf s'il s'agit d'un objet direct), alors qu'en (5) elle est obligatoire, d'où l'agrammaticalité de (5b).

4 Cf. López (2009).

5 Cf. Lambrecht (1994) et Erteschik-Shir (1997, (2007) pour de plus amples détails.

6 Il a été noté des différences d'acceptabilité selon les locuteurs, mais ces structures sont régulièrement produites en français spontané.

Enfin, en (4), le syntagme topicalisé n'est pas nécessairement un DP, contrairement à (5). Ainsi on peut trouver un PP, comme en (6).

- (6) a. **Dans cette ville**, j'y vais rarement.
 b. **Dans cette ville**, je vais rarement.

Pour les phrases de type (4), différentes analyses ont été proposées. Cinque (1990) suppose que ces XPs sont générés dans leur position de surface, mais depuis Cecchetto (1999), on a tendance à considérer qu'il s'agit d'un mouvement à partir d'un « grand DP » dont le clitique serait la tête. Ce problème a été réexaminé récemment par López (2009) qui confirme le déplacement de ces topiques⁷. Ainsi, il est sensible aux effets d'îlots⁸. Par exemple en (7), l'extraction du syntagme *de la vache* depuis l'îlot *wh-* [à qui ...] rend la phrase agrammaticale.

- (7) *De la vache_i, je me demande [à qui ils en_i ont parlé].

Diverses dénominations ont été successivement affectées à ce type de topicalisation. Nous adoptons ici le terme de « dislocation gauche », qui marque bien le déplacement du constituant⁹ (*Left Dislocation*, désormais LD).

En ce qui concerne les phrases de type (5), il y a un consensus sur le fait que le topique est généré sur place, ce qui

7 D'un point de vue technique, chez Cinque (1990), les arguments pour le mouvement sont : (i) la sensibilité à l'effet de croisement faible (*Weak Cross Over*), (ii) la sensibilité aux îlots faibles ; les arguments contre sont (i) le fait que la LD ne légitime pas les vides parasites (*parasitic gaps*), (ii) le fait qu'elle ne soit pas sensible à la sous-jacence. López (2009 : chapitre 6) montre que ces arguments contre le mouvement doivent être écartés, parce que les données étaient faussées pour le premier, et par une redéfinition des frontières de la sous-jacence pour le second. A ces quatre tests est venue s'ajouter la reconstruction (cf. Cecchetto (1999) et section 2.2).

8 Les îlots syntaxiques (en anglais *islands*) sont des syntagmes d'où l'extraction est impossible ou soumise à contraintes.

9 Nous éviterons le terme ambigu de *Clitic Left Dislocation* (CLLD), car il y a une reprise par un clitique dans les deux cas (HT et LD) et le clitique est facultatif en LD. Historiquement, le terme remonte à Ross (1967), mais il n'a été restreint à ce type de topicalisation que plus tard.

est confirmé par plusieurs tests¹⁰. En particulier, il n'est pas sensible aux effets d'îlots, comme le montre l'acceptabilité de (8).

(8) Cet homme_i, [la maison qu'il_i a achetée] est tombée en ruine.

Comme pour la LD, différents termes ont été proposés. Celui que nous retenons ici est le plus communément utilisé : « topique suspendu » (*Hanging Topic*, désormais HT)¹¹. Ainsi, comme Benincà (2001), nous opposons terminologiquement HT et LD.

Ces deux types de topicalisations ont probablement des fonctions pragmatiques différentes. On attribue en général au HT celle de topique-cadre (*frame topic* ou *aboutness topic*¹²) et à la LD celle de topique contrastif¹³. Un topique-cadre servant de support à l'ensemble de la phrase, on considère en général qu'il n'y a qu'un HT par phrase et qu'il ne peut pas être enchâssé¹⁴. Il doit se trouver en tête de la phrase. Cette particularité est cruciale pour la suite de la discussion.

À l'instar des autres langues romanes, l'occitan possède bien le HT et la LD, qui présentent les mêmes différences, comme l'illustre leur comportement à l'égard des îlots, testée

10 Cf. pour l'occitan Sauzet (1989 : 239-240).

11 Cf. Cinque (1977 : 406), qui l'attribue à A. Grosu.

12 Cf. Reinhart (1981).

13 Cf. Benincà & Poletto (2004), Frascarelli & Hinterhölz (2007).

14 Cf. Cinque (1990 : 58), López (2009 : 6). Toutefois López nuance son jugement en reconnaissant que toute l'échelle de la grammaticalité est parcourue en fonction des langues et des locuteurs. L'occitan serait la langue dans laquelle ces structures sont pleinement acceptables, tandis que l'on trouve sporadiquement des attestations pour d'autres langues. Ainsi dans Benincà (2001 : 48, 54), l'on trouve les phrases (i) et (ii) présentées comme acceptables. De notre côté, nous avons interrogé deux informateurs. Elles sont notées comme tout à fait agrammaticales par un informateur, comme légèrement agrammaticales par l'autre (et plus familières), avec le sentiment que « le *che* n'est pas le même que dans une complétive habituelle ». Nous considérerons donc que l'italien est moins permissif que l'occitan pour ces structures.

(i) ??Sono certa questo libro che non ne ha mai parlato nessuno.

Je suis certaine ce livre que personne n'en a jamais parlé.

(ii) ??Penso il tuo libro che ne parleremo.

Je pense ton livre que nous en parlerons.

par Lahne (2005 : 37-38). Les exemples (9) et (10) traduisent (7) et (8).

(9) (LD) *De las vacas_i, me demandi a qual n_i'an parlat.

(10) (HT) Aquel òme, l'ostal qu'aviá comprat s'es arroinat.

Néanmoins, un cas d'ambiguïté entre HT et LD doit être noté ici. Pour faire la différence entre HT et LD, il faut soit que le DP topicalisé soit en rapport avec un clitique ou un *pro* dans un îlot syntaxique (en ce cas, seules les phrases à HT sont viables) ; soit que le DP ait la possibilité de porter une marque casuelle ou de fonction syntaxique (typiquement, une préposition). Dans les autres cas (typiquement sujets et objets), comme (11) ou (12), on ne peut faire la distinction.

(11) lo libre_i, l_i' ai legit.

le livre le je.ai lu

Le livre, je l'ai lu.

Sauzet (1989 : 237)

(12) Lo temps_i, cresi que e_i va cambiar.

Le temps_i je.crois que e_i va changer

Je crois que le temps va changer.

Sauzet (1989 : 243)

Dans une langue pourvue de marques d'accusatif et de nominatif, en (11) *lo libre* serait à l'accusatif s'il est une LD et s'il était un HT au nominatif, qui est généralement le cas assigné par défaut. En revanche, les langues romanes ne possédant pas de marque casuelle explicite pour le Nominatif et l'Accusatif, rien ne permet de détecter une différence entre HT et LD en (11-12). C'est pourquoi, dans la suite, nous appuierons notre démonstration autant que faire se peut sur des exemples où le syntagme topicalisé n'est en rapport ni avec le sujet, ni avec l'objet (direct) du verbe.

1.3 Un troisième type de topicalisation

Outre ces deux types de topicalisations, les grammaires de l'occitan notent un phénomène qui semble marquer l'originalité de cette langue dans l'espace roman. Ainsi, Camproux (1958 : 342) évoque ces « tournures expressives » et indique qu'on peut trouver le sujet de la subordonnée avant le complémenteur de manière très fréquente. Il donne ainsi des exemples tels que (13-14).

Stratégies de topicalisation en occitan

- (13) Ou sabe **moun paire** qu' es partit.
le je.sais mon père que il.est parti
Je sais que mon père est parti
- (14) Bouguet pas entendre **sa bouorio** qu' ero cremado...
il.voulut pas comprendre sa ferme que elle.était brûlée...
Il ne voulut pas comprendre que sa ferme était brûlée...

Il analyse plus loin (Camproux, 1958 : 499) cette « anticipation du sujet » comme une prolepse telle qu'elle existe en grec ancien avec les exemples (15-16) :

- (15) Lou mestre sabiô **lou Jan-Pierrou** qu' ero pas estat brabe.
le maître savait le Jean-Pierre que il.était pas été sage
Le maître savait que le petit Jean-Pierre n'avait pas été sage.
- (16) **Lou paire** nous semblabo qu' ero pas content
Le père nous il.semblait que il.était pas content
Il nous semblait que notre père n'était pas content.

C'est également l'analyse de Lafont (1967 : 382) qui signale un « usage général dans la langue populaire [de la] prolepse », de même qu'en ancien et moyen occitan (17). Refusant d'analyser (18) comme une relative, il considère que « la proposition inaugurée par *que* est une simple explicitation de cet objet ».

- (17) esperi **nostre senhor** que m fassa venir salut
je.espère notre seigneur que me il.fasse venir salut
J'espère que notre seigneur me fera venir le salut.
- (18) vesi **ton paire** que ven
(je)vois ton père que (il)vient
Je vois/sais que ton père vient/viendra

Enfin, Piat (1978 : 81) évoque une inversion fréquente de la conjonction et du sujet, « ce qui fait du sujet exprimé une sorte d'apposition, un terme explicatif qui se placera aussi bien avant qu'après le verbe », qu'il illustre avec l'exemple (19).

- (19) **Lous animals**, tant que soun pichots, soun poulidets
les animaux tant que ils.sont petits ils.sont mignons
Aussi longtemps que les animaux sont petits, ils sont mignons.

La particularité de cette structure a aussi été mise en évidence par Sauzet (1989) qui la met en perspective avec les autres types de topicalisation et la théorise. Comme le montrent les exemples suivants (empruntés à Lahne (2005 : 29-31)¹⁵), le HT et la LD peuvent aussi apparaître dans des phrases plus complexes, où ils sont placés dans la matrice tout en étant coréférents avec un clitique dans la subordonnée (20). En outre, la LD peut aussi apparaître dans une subordonnée (21).

- (20) a. Lo libre de Maria, cresi que n' an parlat.
Le livre de Marie je.crois que en ils.ont parlé
- b. Del libre de Maria, cresi qu(e n)' an parlat.
Du livre de Marie je.crois que en ils.ont parlé
Je crois qu'ils ont parlé du livre de Marie.
- (21) Cresi [a Père]_i que los amics li_i an prestat d' argent.
je.crois à Pierre que les amis lui ont prêté de argent
Je crois que ses amis ont prêté de l'argent à Pierre.

Mais parallèlement, Sauzet (1989) isole les phrases comme (22) :

- (22) Pensi aquelas botas que los amics n' i avián tirat de vin.
je.pense ces tonneaux que les amis en y avaient tiré de vin
Je pense que les amis avaient tiré du vin de ces tonneaux.

Ici, l'absence d'accord casuel interdit d'interpréter *aquelas botas* comme une LD. Comme on l'a vu, le fait que l'on ait affaire à un contexte enchâssé interdit de l'interpréter comme un HT. Descriptivement, le constituant (sujet ou complément) de la subordonnée est placé avant le complémenteur, comme s'il s'agissait d'un complément du verbe de la matrice. Sauzet propose donc qu'il s'agisse d'un troisième type de topicalisation et le rapproche, après d'autres, de la prolepse du grec ancien. L'existence de cette « troisième topicalisation » en occitan fait de cette langue un isolat parmi les langues romanes. En effet, nous n'avons trouvé d'attestation de cette structure que dans

15 Lahne (2005) a repris et testé les phrases analysées par Sauzet (1989) car il s'appuyait sur des phrases ambiguës, le syntagme disloqué étant sujet ou objet.

peu de travaux sur les langues romanes, et les locuteurs de l'italien, de l'espagnol et du français que nous avons interrogés indiquent avec une grande uniformité l'agrammaticalité de ces phrases¹⁶. Cependant, des structures similaires semblent exister dans certains dialectes italiens, qu'il conviendrait de comparer avec les faits occitans afin de préciser les différentes analyses¹⁷.

Nous nous proposons ici de revenir sur ce phénomène signalé depuis longtemps, mais qui s'explique mal. Dans un premier temps, nous examinons les analyses de Sauzet (1989) et de Lahne (2005), qui présentent l'une et l'autre des faiblesses théoriques et empiriques. Nous reprenons ensuite l'examen du problème d'un autre point de vue en suggérant une nouvelle analyse.

2. Les analyses antérieures de la « troisième topicalisation »

2.1 Sauzet (1989)

Le premier à avoir étudié cette structure qu'il nomme « prolepse » est Sauzet (1989) qui en propose une analyse originale. Parmi les exemples qu'il donne, on peut relever les phrases (23-25) ; (23) reprend (1) où le DP topicalisé correspond à un sujet (*pro*) ; (24-25) illustrent les autres cas de figure (Datif, Accusatif).

- (23) Sabi **ton paire** que *pro* vendrà
je.crois pas les enfants que leur ils.eurent donné des gâteaux
Je ne crois pas qu'ils ont donné des gâteaux aux enfants.
- (24) Cresi pas **los dròlles** que *li* aguèsson donat de còcas.¹⁸
je.crois pas les enfants que leur ils.eurent donné des gâteaux
Je ne crois pas qu'ils ont donné des gâteaux aux enfants.
- (25) Pensi **aquel libre** que *lo* trobaràn pas jamai.
je.pense ce livre que le ils.trouveront pas jamais
Je pense qu'ils ne trouveront jamais ce livre.

16 Sauf dans le cas d'exclamatives, avec un verbe de perception, comme « Tu as vu la petite fille comme elle est jolie ! ». En occitan, comme on va le voir, la structure que nous examinons a une extension plus large.

17 Cf. note 1.

18 Cet exemple est susceptible de deux lectures (i) « je ne crois pas que les enfants leur ont donné des gâteaux », (ii) « je ne crois pas qu'ils ont donné des gâteaux aux enfants ». C'est cette seconde lecture que Sauzet (1989) retient et qui nous intéresse ici.

Sauzet (1989) montre que cette « prolepse » partage avec le HT¹⁹ certaines propriétés : reprise par un clitique ou *pro* ; constance référentielle (seul un DP défini est possible) ; même fonction pragmatique ; insensibilité aux îlots syntaxiques ; enchâssement profond possible.

Du point de vue de l'interprétation, il s'agit d'une topicalisation qu'il analyse comme une adjonction (donc générée sur place) à la proposition (CP ou IP). Pour expliquer l'isolement de l'occitan dans le domaine roman, il essaie de rapprocher ce phénomène d'autres particularismes de l'occitan. Ainsi, avec les verbes à montée (26-27), on peut avoir en occitan les structures (a, b) que l'on trouve dans les autres langues romanes, mais aussi (c).

- (26) a. Joan_i sembla e_i venir.
b. *pro* sembla que Joan venga.
c. Joan sembla que e_i venga.
Jean semble venir.

- (27) a. Joan_i s'atròba e_i èsser mon amic.
b. *pro* s'atròba que Joan es mon amic.
c. Joan s'atròba qu' e_i es mon amic.
Il se trouve que Jean est mon ami.

Il est crucial de noter que dans les phrases (c), Sauzet estime que le DP *Joan* n'a pas été extrait de la subordonnée. La catégorie vide e_i est probablement un *pro*. Il en veut pour preuve les phrases où le DP en position sujet dans la matrice n'a pas de terme coréférent dans la subordonnée, c'est-à-dire pas de catégorie qui soit une possible trace laissée par un mouvement.

Par conséquent, les phrases (c) partagent avec la « prolepse » l'anomalie qu'un DP qui ne reçoit pas de thème-rôle dans la position où il est généré et qui se trouve en rapport avec un verbe qui ne peut lui assigner un thème-rôle (rôle sémantique) puisqu'il n'entre pas dans la grille thème de ce verbe (tous les rôles que ce verbe assigne ont déjà été assignés). La structure

19 Dans la terminologie utilisée par Sauzet (1989), le HT est nommé « topicalisation » par opposition à la « dislocation » qui correspond à la LD.

devrait donc être exclue, et de fait, elle l'est dans les autres langues romanes.

Sauzet (1989 : 244-245) fait donc l'hypothèse que l'occitan possède une propriété grammaticale qui lui est propre. Cette langue pourrait assigner un rôle à tout DP qui entre dans une relation prédicative, même si ce n'est pas avec un verbe. Ainsi un topique est en relation prédicative avec le reste de la phrase, de même qu'un sujet avec I' etc. Ce rôle n'est pas un thêta-rôle, mais un rôle « catégorique », du grec *kategorēin* 'prédiquer', et qu'il nomme κ . Ce κ -rôle légitime donc toute relation prédicative. Ainsi, (27c) s'analyse comme (28), où *Joan* est généré en relation prédicative avec la subordonnée en *que*. Il est ensuite disponible pour vérifier le trait EPP du I de la matrice, en concurrence avec un explétif (cf. Chomsky (2000) sur ce point).

(28) Joan_i s'atròba t_i qu' e_i es mon amic.

L'intérêt de cette proposition est de rendre compte d'une façon uniforme de deux phénomènes qui isolent l'occitan dans le domaine roman. Cependant, ce κ -rôle ne paraît pas indispensable. Il n'a aucune limitation car il est assigné de façon récursive pour justifier la récursivité des topiques. Le κ -rôle peut se cumuler avec un thêta-rôle. Il légitime toute structure et a donc toutes les propriétés d'un outil théorique *ad hoc*. Mais surtout, il semble théoriquement inutile. En effet, si l'on admet que le DP est bien généré sur place²⁰, il n'est pas généré en position argumentale (à l'intérieur du VP ou du IP) et le problème de l'assignation d'un thêta-rôle ne se pose pas.

Sauzet répond à cette objection en signalant que la limitation du thêta-critère aux positions argumentales surgénère, puisque cela autorise des DP sans rôle thématique ou catégorique à apparaître ailleurs qu'à la marge du CP. Or il n'existe pas (en occitan) de DP sans thêta-rôle à la limite de VP, de DP, de NP, etc. Mais cette objection ne tient que dans la mesure où il traite la topicalisation comme une adjonction. Toutefois, cette position, qui était légitime en 1989, doit désormais être

20 Cf. *infra*.

abandonnée. En effet, on admet au moins depuis Rizzi (1997) qu'un DP topicalisé n'est pas adjoint à CP ou à IP, mais se trouve dans une position fonctionnelle spécifique. L'absence de DP sans rôle thématique à la frontière de VP, DP, NP etc. s'expliquerait simplement par l'absence de projection fonctionnelle TOPIQUE dans la périphérie de ces syntagmes.

Si malgré ces objections l'on essaie de maintenir la position de Sauzet (1989), on se rend compte que les deux situations dont l'unification fonde son argumentation (verbes à montée et « prolepse ») sont en réalité hétérogènes, ce qui dissout le pouvoir explicatif du κ -rôle. Les exemples présentant le verbe *semblar* sont tous à la troisième personne du singulier et il ne semble pas possible de faire varier la personne. Cela va dans le sens d'une analyse de *sembla* en (28) comme un impersonnel « il semble », précédé d'un topique : « Jean, il semble qu'il vienne ».

D'autres données viennent mettre à mal l'hypothèse. Selon Sauzet (1989 : 252) la « prolepse » n'est pas attestée avec les verbes à montée parce qu'ils ne peuvent assigner le Cas Accusatif (généralisation de Burzio (1986)). Cela explique l'agrammaticalité des phrases en (29), où le seul Cas que peut recevoir *Joan* dans ces exemples est le Cas Nominatif.

Ce Cas leur est attribué par I, ce qui implique une montée, illustrée par (30)²¹:

- (29) a. *Sembla Joan que vendrà.
 b. *Sembla Joan venir.
- (30) **Lou paoure home** sémblava qué mé l' aouriè dounada.
 le pauvre homme (il)semblait que me la il aurait donnée
Il semblait que le pauvre homme me l'aurait donnée.

Néanmoins, il existe au moins une attestation de la structure (29), fournie par Piat (1978 : 43), ce qui affaiblit considérablement l'argument. En (31), *acó* semble bien être dans la

21 Exemple cité (et adapté) par Sauzet (1989) extrait de Fabre, J.-B. (1839 : 263). « Histouèra dé Jan-l'an-près » in *Obras patouèzas de M. Favre*. T. 3. Montpellier : A. Virenque, Source Gallica.bnf.fr, 225-280.

position proleptique. Si l'on veut sauver l'hypothèse de Sauzet, il faut considérer que l'on a affaire à une inversion sujet-verbe.

- (31) Semblo **acó** qu' es trop bèu
il.semble cela que il.est trop beau
Il semble que cela est trop beau.

Enfin, comme Sauzet le fait observer lui-même, si la prédication en occitan peut assigner un κ -rôle dans le cas de *s'atrobar*, il n'y a pas de raison qu'une phrase avec *se dire* soit écartée. Or Sauzet (1989 : 248) fournit lui-même l'exemple (32) où « l'inaccessibilité de la position sujet » est justifiée « sans doute » par la présence d'une trace, sans préciser de quelle trace il s'agirait.

- (32) *Aqueles òmes se dison que son braves.
ces hommes se disent que ils.sont braves
On dit que ces hommes sont braves.

En réalité, il se trouve que la possibilité de montée et d'accord d'un sujet avec un verbe est limité en occitan à un groupe fermé de verbes : les prédicats de phase. Il s'agit des prédicats qui indiquent à quel point de l'action se trouve le référent dénoté par le sujet qui indiquent à quel point se trouve de l'action du référent dénoté par le sujet, comme en français *se trouver, finir, être en train* et en occitan *s'atrobar, finir*²². Il est donc très probable que ce phénomène de montée soit dû à des propriétés de ces verbes et que finalement, le κ -rôle ne serait utile que dans le cas de la « prolepse ».

Dans un mémoire de Master, Lahne (2005) réexamine le problème à partir de nouvelles données et soutient que la « prolepse » n'est ni plus ni moins qu'un HT en phrase indépendante, le verbe introducteur de la subordonnée étant susceptible d'une lecture parenthétique.

2.2 Lahne (2005)

Lors d'une enquête de terrain menée en février 2005, A. Lahne a eu la possibilité de faire d'autres tests sur les structures que

22 Cf. Sauzet (1989 : 247).

l'on étudie ici. Elle a en particulier montré que la « prolepse » avait toutes les caractéristiques du HT et s'opposait à la LD en subordonnée de la même façon qu'en phrase indépendante. Pour ce faire, elle a testé la reconstruction, un des tests qui distinguent dans la littérature ces deux phénomènes en phrase indépendante²³. La reconstruction signifie que dans le module interprétatif, le syntagme qui s'est déplacé est interprété comme s'il était dans sa position de génération (*in situ*). Cela signifie qu'il doit respecter les principes du liage *dans cette position*.

Examinons par exemple (33)²⁴ qui est un cas particulier de HT, où la reprise ne se fait pas par un clitique, mais par un DP coréférent à contenu évaluatif²⁵.

- (33) Sabi [l'ostal d'[aque]l òme];j] que *pro*_i conoissia [aque]la roina]_j
 je.sais la maison de cet homme que il.connaissait cette ruine
 d'ausida.
 aussitôt.
Je sais que cet homme reconnaissait aussitôt cette ruine [qui est] sa maison.

En effet, on a remarqué depuis fort longtemps que la reprise du HT se faisait soit par un clitique, soit par un DP avec lequel il entretient une relation de synonymie (et qui a en général un contenu évaluatif). Ainsi *l'ostal d'aquel òme* et *aque]la roina* sont coréférents en (35). Si *l'ostal d'aquel òme* était issu d'un mouvement, il devrait être reconstruit dans la position qu'occupe *aque]la roina*, c'est-à-dire dans une position où *pro* c-commanderait *aquel òme*. Si c'était le cas, *pro* et *aquel òme* ne pourraient être coréférents, car cela résulterait en une violation du principe C de la théorie du liage. Or, ils peuvent être coréférents, ce qui montre que *aquel òme* n'est pas interprété dans une position c-commandée par *pro*, et donc qu'il n'y a pas reconstruction. S'il n'y a pas reconstruction, c'est parce qu'il n'y a pas eu mouvement.

23 Cf. note 7.

24 Tous les exemples occitans de cette section sont de Lahne (2005 : 42, 59).

25 Ce type de reprise, mis en évidence dans les années 1980, est cité par exemple dans Benincà et Poletto (2004 : 65).

Comme en indépendante, les deux types de topicalisations peuvent être co-occurents et se placent dans l'ordre HT > LD, comme le montre l'exemple (34) où *del livre* ne peut être qu'une LD puisqu'il est porteur du cas repris par le clitique *ne*.

- (34) Cresi Joan_{HT}, del libre_{LD}, que los amics n'an parlat amb el.
Je crois Joan, du livre, que les amis en ont parlé avec lui.

Si l'on accepte ces résultats, cette « troisième topicalisation » ne serait ni plus ni moins qu'un HT enchâssé et l'on retrouverait en occitan les deux types de topicalisations des langues romanes. Toutefois, il reste à expliquer pourquoi les topiques en occitan peuvent précéder le complémenteur *que*, et surtout pourquoi il est possible d'enchâsser un HT, alors que cette possibilité est exclue pour le reste des langues romanes²⁶.

Lahne (2005) part de ce dernier constat pour réexaminer le problème. En effet, elle fait l'hypothèse que l'occitan, pas plus que les autres langues romanes, ne permet d'enchâsser les HT et que le prédicat enchâssant a une lecture parenthétique. La structure de (34) ne serait donc pas (35), mais (36) où *cresi* jouerait en quelque sorte le rôle d'un adverbe de phrase.

- (35) [_{VP} Cresi [_{CP} Joan_{HT}, [del libre_{LD}, [que ...]]]]

- (36) [_{CP} [Cresi] [_{TopP} Joan_{HT}, [_{TopP} del libre_{LD}, [que ...]]]]

Pour appuyer cette hypothèse, elle avance trois arguments.

Le premier argument repose sur le contraste entre les propriétés d'extraction d'une proposition en *que* surmontée d'un HT et celles d'une proposition surmontée d'une LD. Dans une structure où l'on a une séquence comme (37), on a affaire en réalité à une seule proposition, puisque le verbe parenthétique joue le rôle d'adverbe de phrase.

- (37) syntagme *wh*-verbe parenthétique-topique-subordonnée.

On a donc une séquence où le syntagme *wh*- précède le syntagme topicalisé. Or si l'on admet la structure de la périphérie gauche telle que proposée par Rizzi (1997) et les tenants de

26 Cf. López (2009 : 6).

l'hypothèse cartographique²⁷, les syntagmes *wh-* suivent les syntagmes topicalisés. Cela prédit donc qu'une phrase qui présente la structure (37) est agrammaticale. Or, on constate le contraste de grammaticalité suivant :

- (38) *e quin libre_i creses lo Sergi_jHT que lo Pèire li_j regalarà t_i?
et quel livre crois-tu le Serge que le Pierre lui offrira ?
- (39) e quin libre_i creses al Sergi_jLD que lo Pèire li_j regalarà t_i?
et quel livre crois-tu au Serge que le Pierre lui offrira ?

L'idée de Lahne est que l'on a l'effet attendu en (38), avec un HT, parce que la parenthétisation du verbe est effective, alors qu'en (39), avec une LD, il n'y a pas de parenthétisation. Le syntagme *wh-* est donc extrait de la subordonnée et vient prendre place dans une position dédiée à l'interrogation dans la périphérie gauche de la matrice. Cela est selon elle une preuve qu'il n'y a pas de HT enchâssé, puisque la présence d'un HT en tête de la subordonnée entraîne une parenthétisation du verbe matrice.

Il est cependant difficile de se fonder sur un seul exemple. Tout d'abord, on ne voit pas pourquoi la lecture parenthétique de ces verbes ne serait jamais possible avec une LD. En outre, la complexité a pu être source de confusion pour les locuteurs. En effet, Lahne soutient que (40) qui contient un DP focalisé est acceptable pour les mêmes raisons que la LD (extraction d'une subordonnée).

- (40) e quin libre_i creses AL SERGI_jFOC que lo Pèire regalarà t_i t_j ?

Toutefois, pour des raisons d'interprétation, il n'est pas possible qu'un focus et un interrogatif coexistent. En effet, le focus n'agit pas au seul niveau de la subordonnée, mais au niveau de toute la phrase, pour laquelle il crée des alternatives²⁸. La phrase (40) serait donc à comprendre avec des alternatives que l'on peut représenter informellement comme en (41), où X représente le constituant qui ouvre le champ des alternatives à *Sergi* :

27 Cf. en particulier Benincà & Poletto (2004).

28 Cf. Rooth (1992).

Stratégies de topicalisation en occitan

(41) quin libre creses a X que lo Pèire regalarà ?

Le syntagme interrogatif *wh-* joue le même rôle, ce qui donne des alternatives de la forme (42) :

(42) X creses al Sergi que lo Pèire regalarà ?

La phrase (40) ne peut pas donner lieu à ces deux lectures concurrentes, sauf en cas de liage entre les deux X dans une structure comme (43), ce qui n'est pas le cas dans cette phrase.

(43) X creses a X que lo Pèire regalarà ?

Ainsi en français il est tout à fait possible d'avoir une clivée (marquant un focus contrastif) dans une subordonnée avec le verbe *croire* (44) ; il est possible de poser une question sur un sous-constituant de la subordonnée (45) ; mais l'association des deux conduit à une forte agrammaticalité (46).

(44) Tu crois que c'est à Serge que Pierre offrira un livre (et pas à Vincent).

(45) Quel livre crois-tu que Pierre offrira à Serge ?

(46) *Quel livre crois-tu que c'est à Serge que Pierre offrira (et pas à Vincent) ?

Il est donc probable que dans (40), *al Sergi* soit non pas un syntagme focalisé, mais une LD, marquant éventuellement un topique contrastif²⁹. Notons en passant que l'absence de reprise par un clitique n'empêche pas cette analyse puisque le clitique est facultatif dans les LD³⁰, sauf avec les objets directs.

Cette brève démonstration montre qu'il est difficile de se fier à des données aussi complexes et qui n'ont pas été produites spontanément.

Le second argument de Lahne (2005) réside dans l'existence sporadique ou permanente (selon les variétés) d'un *que* énonciatif en occitan en indépendante³¹. En effet, si l'on fait de

29 On relève la même confusion chez López (2009 : 124).

30 Cf. section 1.2.

31 Cette occurrence de *que* est surtout connue en gascon, mais est décrite dans toutes les grammaires occitanes. Cf. notamment Ronjat (1937 : 536), Camproux (1958 : 446), Lafont (1967 : 350) ou Gasiglia (1984 : 400-403).

sabi, cresi, pensi une parenthèse en (23), (24), (25), (33), la présence du complémenteur *que* n'est plus justifiée par la subordination. Néanmoins, cela ne fait pas difficulté si l'on considère avec Lahne qu'il s'agit du marqueur énonciatif. Cet argument, qui justifie la présence de *que*, ne permet toutefois pas de trancher dans un sens ou dans l'autre. Notons toutefois que dans certains des dialectes qui présentent la « troisième topicalisation », ce *que* énonciatif n'apparaît que sporadiquement³². Il devrait donc être facultatif quand le verbe *croire* a une lecture parenthétique, ce qui n'est pas le cas.

Enfin, le dernier argument de Lahne (2005) repose sur la théorie du liage. En effet, dans une lecture parenthétique du verbe introducteur, un verbe assertif au sens de Hooper & Thompson (1973), les relations de c-commande sont modifiées³³. Ainsi, elle montre qu'en (47B), *el* 'il' et *Joan* ne peuvent pas être coréférents si *el* c-commande *Joan*, car cela résulterait en une violation du principe C du liage. Or, la phrase est acceptable avec cette interprétation coréférentielle, ce qui indique clairement que *el* ne c-commande pas *Joan*.

- (47) A: Ton fraire, perchè es malcontent?
 ton frère pourquoi il.est mécontent
 B: El_i crei lo vendeire que lo vin qu'a vendut a Joan; es
 Il croit le vendeur que le vin que il.a vendu à Jean est
 mal.
 mauvais.

Il croit que le vin que le vendeur a vendu à Jean est mauvais.

L'explication réside, selon Lahne (2005), dans la lecture parenthétique de *el crei*, qui n'est possible que dans des phrases où la parenthèse est pragmatiquement orientée vers le locuteur, c'est-à-dire où elle peut constituer un commentaire qu'il fait sur la principale, de même que dans la phrase française (48) *Jean et il* peuvent être coréférents :

- (48) Le vin que le vendeur a vendu à Jean_i est mauvais, pense-t-il_i.

32 C'est le cas dans les dialectes languedociens.

33 Pour cela, elle s'appuie sur une étude de Corver & Thiersch (2002) sur le néerlandais.

Malgré tout l'intérêt de cette hypothèse parenthétique, il nous semble difficile de la retenir. Outre les réserves que l'on peut formuler sur les données, elle se heurte à deux séries d'objections : les unes concernent la structure de ce tour, les autres la lecture parenthétique des verbes assertifs.

La première objection sur la structure que l'on peut faire à Lahne (2005) est l'usage qu'elle fait de Corver et Thiersch (2002). En effet, ces deux auteurs montrent sur des données du néerlandais que les deux lectures avec portée sont disponibles, mais dans tous les exemples, les verbes sont postposés, comme dans l'exemple français (48), tandis qu'une seule lecture est possible avec le verbe préposé suivi d'une complétive. L'occitan serait donc isolé dans sa capacité à permettre cette double lecture avec un verbe préposé. Cela demande vérification.

La seconde objection sur la structure réside dans la prédiction que l'on ne peut pas avoir un HT enchâssé profondément comme en (49), sauf à supposer une accumulation de parenthèses constituées par des verbes enchâssés. Il conviendrait de mener une nouvelle investigation afin de tester cette structure pour avoir la confirmation ou l'infirmité de l'hypothèse de Lahne.

(49) Cresi que volon pas dire *lo libre* que l'an vendut.

Si l'on s'intéresse maintenant aux prédicats qui sont attestés dans les exemples de « troisième topicalisation », on se rend compte qu'ils appartiennent à deux classes : des prédicats assertifs faibles (*croire*) et des prédicats assertifs semifactifs (*savoir*). Ces deux classes partagent des propriétés qui les rendent transparents à des opérations extérieures. Ainsi, en anglais, à la première personne du singulier du présent de l'indicatif, il est possible de poser une *question-tag* sur le contenu de la subordonnée (50-51), alors que cela est impossible pour les autres classes de prédicats (52).

(50) I suppose falling off the stage was quite embarrassing, wasn't it?
Je suppose que tomber de la scène a été assez gênant, n'est-ce pas ?

- (51) I see that Harry drank all the beer, didn't he?
Je vois que Harry a bu toute la bière, n'est-ce pas ?
- (52) I claim that deep structures are green, don't I/*aren't they?
Je prétends que les structures profondes sont vertes, n'est-ce pas ?

Pour que la démonstration de Lahne (2005) soit complète, il faut donc prouver que le HT est impossible 1) avec les verbes qui n'ont pas cette propriété de transparence, 2) avec les verbes qui peuvent être transparents dans les circonstances où cette transparence est bloquée³⁴.

Enfin, la définition des verbes parenthétiques pose problème, y compris chez Hooper et Thompson (1973). Si l'on reprend l'article sur lequel Lahne (2005) s'appuie, un verbe parenthétique est un verbe pour lequel la lecture avec une complétive (53) est la même que celle où le verbe est postposé (54) (les exemples sont de Hooper et Thompson (1973)).

- (53) He said it's just started to rain.
Il dit qu'il commence juste à pleuvoir.
- (54) It's just started to rain, he said.
Il commence juste à pleuvoir, dit-il.

Les verbes assertifs faibles et les verbes assertifs semi-factifs ont bien cette faculté. Ainsi, en (55) *notice* est un semi-factif assertif et il permet cette lecture parenthétique.

- (55) Santa has lost a lot of weight, I notice.
Santa a perdu beaucoup de poids, je remarque.

Toutefois, cela n'est pas possible avec *tous* les semi-factifs assertifs. Ainsi *know/savoir* ne permet pas cela comme le montre (56), parallèle de (48). Une fois encore, l'occitan serait isolé en permettant une telle phrase et cela demande à être vérifié. Or la moitié des exemples sont avec *saber* 'savoir'. Il nous semble donc difficile de retenir l'hypothèse parenthétique.

- (56) *Le vin que le vendeur a vendu à Jean, est mauvais, sait-t-il.

34 Cf. Hooper et Thompson (1973 : 475-476).

Nous avons donc vu que la topicalisation propre à l'occitan n'est pas due à un rôle « catégorique » que l'occitan posséderait (*contra* Sauzet (1989)), et qu'il s'agissait bien d'un phénomène en subordonnée (*contra* Lahne (2005)). Grâce à Lahne (2005), nous avons toutefois la preuve qu'il s'agit bien d'un HT. Il reste à proposer une explication de ce phénomène.

3. Les faits occitans : un HT enchâssé ?

Dans un premier temps, on peut essayer de prolonger le rapprochement esquissé par Sauzet (1989), à la suite des grammaires de l'occitan, avec les langues qui possèdent aussi des topiques enchâssés précédant le complémenteur, et au premier chef, le grec ancien et le latin³⁵. Ce rapprochement se heurte toutefois à des disparités entre les deux phénomènes.

3.1 La prolepse en grec ancien et en latin

Il convient d'abord d'examiner les stratégies de topicalisation en grec ancien afin de voir quelle est la place de la prolepse. En phrase indépendante/principale, le grec ancien dispose de deux stratégies de topicalisation : le *nominativus pendens*, exemplifiée en (57) et la topicalisation par déplacement, exemplifiée en (58).

(57) [*Hoi philoi*]_i (nominatif) án tis epistētai *autois*_i (datif) krēsthai hóste ōpheleísthai ap' *autôn*_i (génitif) tí phésomen *autoùs*_i (accusatif) eínai.³⁶

Les amis si l'on sait entretenir avec eux des relations de sorte à retirer profit d'eux, quel nom leur donnerons-nous ?

(58) [*Gunaikôn sitopoiôn kai pallakéōn kai eunoúkhōn*]_i (génitif) oudeis án eípoi atrekéa arithmón t_i.³⁷

Des femmes de cuisine, des concubines et des eunuques, personne ne pourrait (en) dire le nombre exact.

35 Le phénomène est exactement le même dans les deux langues. Voir récemment Dal Lago (2010), Faure (2010), Longrée & Halla-Aho (2012) et leurs références.

36 Xénophon. *Economique*, 1.14.

37 Hérodote 7.187.3.

Syntaxiquement, le *nominativus pendens* est souvent repris par un terme dans la phrase, sans que cela soit nécessaire³⁸. Comme son nom l'indique, il est toujours au nominatif. Cette absence d'accord casuel, et parfois l'absence de reprise, montre qu'il est probablement généré sur place, bien que nous ne puissions pas appliquer les autres tests qui montrent le (non)déplacement. Le *nominativus pendens* est toujours un topique-cadre et précède les autres topiques. Il s'agit toujours d'un DP. Il a donc toutes les caractéristiques du HT.

Au contraire, la topicalisation par mouvement touche toutes sortes de constituants. Le constituant garde le Cas et donc la forme qu'il a dans sa position de génération. La présence de quantifieurs flottants montre le déplacement. Bien que le grec ne dispose pas de pronoms clitiques autres que pour les première et seconde personnes du singulier, ce type de topicalisation ressemble à la LD. En revanche, les fonctions pragmatiques de ce type de topicalisation sont variées : topique-cadre, topique contrastif, topique continu³⁹ et il n'est pas certain qu'elles correspondent à celles définies pour la LD⁴⁰ mais celles-ci sont mal connues et diffèrent d'une langue à l'autre⁴¹.

Enfin, en grec, les constituants focalisés ne montent pas dans la périphérie gauche de la proposition, mais restent dans une position basse⁴², probablement dans une position dédiée dans la périphérie gauche de vP, comme cela a été défendu pour d'autres langues⁴³. Il n'y a donc pas de confusion possible entre un constituant focalisé et un constituant topicalisé⁴⁴.

Si l'on examine à présent les topicalisations dans des contextes enchâssés, on note l'existence de la LD (59) ainsi que d'un phénomène appelé prolepsis (60).

38 Cf. Havers (1925).

39 Cf. Bertrand (2010).

40 Cf. Benincà & Poletto (2004).

41 Cf. la comparaison de l'italien et de l'allemand dans Frascarelli & Hinterhölz (2007).

42 Cf. Matic (2003), Bertrand (2010).

43 Cf. parmi beaucoup d'autres Jayaseelan (2001).

44 Cf. section 1.1.

Stratégies de topicalisation en occitan

- (59) katemánthanen (...) *phōnas*_i (accusatif) dè eph' hoís [hekástas t_i]_j (accusatif) eíōthen phthéggesthai t_j.⁴⁵
il savait *cri*_i quand chacun t_i il a l'habitude de faire entendre
(Comme si on) comprenait les circonstances dans lesquelles
il a l'habitude de faire entendre chacun de ses cris.
- (60) Tèn mákhēn_i (accusatif) léxon hekástōn hētis (nominatif) pro_i estí.⁴⁶
*le combat*_i dis de chacun quel *pro*_i est
Dis-moi quel est le mode de combat de chaque peuple.

La prolepse a les caractéristiques suivantes, listées en (61)⁴⁷ :

- (61) 1. Il s'agit toujours d'un DP.
2. Ce DP peut être déplacé et/ou passivé dans la matrice.
3. Ce DP reçoit son Cas du verbe de la matrice (dans l'exemple le Cas accusatif est attribué par le verbe *légō* 'dire').
4. Ce DP est coréférent du *sujet* de la subordonnée.
5. Ce DP a la fonction pragmatique de topique de la subordonnée ou de la matrice (Panhuis (1984), mais voir les restrictions infra).

Nous ne tenterons pas ici une analyse de la prolepse en grec ancien⁴⁸ car elle n'est mentionnée dans cet article que pour éclairer les données de l'occitan.

3.2 Comparaison grec ancien / latin et occitan

3.2.1 Restriction au DP, passivation

La prolepse des langues anciennes et la « troisième topicalisation » occitane partagent la première propriété puisque le syntagme topicalisé est toujours un DP.

D'autre part, le deuxième critère n'est pas pertinent ici car il n'y a pas d'exemple de « troisième topicalisation » avec un verbe passivable en occitan.

45 Platon *République*, 493a-b.

46 Xénophon *Cyropédie*, 2, 1, 7.

47 Cf. les références bibliographiques citées à la note 35.

48 Des analyses avec et sans mouvement sont en concurrence.

3.2.2 *Assignment du Cas : l'ancien occitan*

En l'absence de cas en occitan, la seule façon de vérifier la troisième caractéristique serait de pronominaliser l'élément topicalisé. Or nous n'avons relevé aucun exemple avec pronom dans notre corpus. On ne peut donc pas se fonder sur ce troisième critère pour les dialectes modernes mais l'ancien occitan conservait encore un cas sujet et un cas régime. Les exemples de l'ancienne langue fournis par Lafont (1967 : 382) peuvent par conséquent servir de test et effectivement, dans certains cas, le DP est bien au cas régime, comme le DP proleptique grec (62-64)⁴⁹ :

(62) Esperi **nostre senhor** que m fassa venir salut.

(63) Be sabètz **lo vassal** qui es.
savez le chevalier qui il.est
Vous savez qui est ce chevalier.

(64) Mostraray vos **lo dreg** que sera per nos.
je.montrerais vous le droit que sera pour nous
*Je vous montrerai que le droit sera pour nous*⁵⁰.

D'autres, en revanche, sont manifestement au cas sujet et se comportent donc différemment :

(65) mostran **lur honors** que lur seria **lo secours** que
montrant leur honneur que leur il.serait le secours que
farion al rei⁵¹.
ils.feraient au roi
*en mettant en avant l'honneur dont ils se couvriraient en
portant secours au roi.*

49 (62) reprend (17).

50 La traduction de cette phrase (et de la suivante) peut être contestée et donne lieu à débat. Nous adoptons ici l'interprétation de Lafont (1967) pour qui il ne s'agit pas d'une relative (cf. 1.3.). Nous tenons à remercier ici Sylvain Casagrande et Philippe Del Giudice pour leurs avis éclairés et leur aide dans l'interprétation des exemples occitans.

51 Outre la difficulté d'interprétation (cf. note précédente), les manuscrits donnent des variantes pour cette phrase *la honor* (ambigu entre cas sujet et cas régime) et *lo honor* (cas régime). On ne peut donc se fonder sur elle.

- (66) per que non doptiest **nostres dieus** que si yrayson ves tu
parce que ne tu.doutas notre dieu que se il.enrage envers toi
*parce que tu ne doutas pas que notre dieu se mette en colère
envers toi*

Un de ces exemples (67) montre clairement que le DP a été déplacé de la subordonnée.

- (67) **e.lh lauzengier** cresats... Que tug eran diable
et les flatteurs croyez que tous étaient diable
Et croyez bien que tous les flatteurs étaient le diable.

En (67), le quantificateur *tug* est coindexé avec le DP *e/lh lauzengier*, il ne peut donc s'agir que d'un « quantificateur flot-tant », au sens de Sportiche (1988) : au cours de la dérivation, le DP *tug e/lh lauzengier* s'est scindé en deux, *e/lh lauzengier* continuant à monter, alors que *tug* est resté dans une des positions inférieures de la chaîne dérivationnelle que l'on peut décrire grossièrement comme en (68) (en passant sous silence certaines étapes).

- (68) cresats que **tug e.lh lauzengier** eran diable
[e.lh lauzengier]_i; cresats... t_i que **[tug t_i]** eran diable

Enfin, dans d'autres cas, comme dans les dialectes modernes, les mécanismes de syncrétisme ne permettent pas de déterminer le cas du DP topicalisé :

- (69) **vos** say que auretz la pizeleta
vous je.sais que vous.aurez la jeune fille
Je sais que vous aurez la jeune fille
- (70) **nuil sanc** non crezaz autre que sia de Jesu Crist mas aquest
nul sang ne croyez autre que il.soit de JC mais celui-là
*ne croyez pas qu'un autre sang soit celui de JC / croyez que
c'est bien ce sang qui est celui de JC.*

Les exemples (67-70) sont manifestement des cas de LD, avec une dislocation depuis la subordonnée dans la matrice et ne peuvent être rapprochés de la prolepse des langues anciennes. Mais l'étroitesse de notre corpus ne nous autorise pas à tirer des conclusions de l'absence de données. Il est toutefois intéressant de noter qu'aucun DP au cas régime ne se sépare de

la subordonnée, alors qu'en grec ancien, le DP proleptique vient jouer un rôle informationnel dans la matrice.

Au final, sur ces huit exemples, trois sont au cas sujet, trois au cas régime et deux restent indéterminés. Si l'on se fonde sur ces données, cela montre seulement que l'ancien occitan, à l'instar de l'occitan moderne et du grec ancien, a deux stratégies de topicalisation en subordonnée.

3.2.3 *Assignment du Cas : l'occitan moderne*

Dans les dialectes modernes, la plupart des exemples donnés par les différents auteurs concernent des cas où le DP topicalisé correspond au sujet de la subordonnée. Cela pose un certain nombre de problèmes, dans la mesure où (i) il n'est pas possible de déterminer le cas (Accusatif ou Nominatif) du DP topicalisé et (ii) on a vu qu'il n'existe pas de clitique nominatif dans ces dialectes. On ne peut donc pas savoir si le Cas est assigné au DP par le verbe matrice ou non, comme on le voit dans la phrase (15) ainsi que dans (71-75).

- (71) Lou papa demandet al frairou **la bacho** s' abiò pas
 Le papa demanda au petit frère la vache si (elle)avait pas
 mancat la charra.
 manqué le chemin
*Le papa demanda au petit frère si la vache n'avait pas
 manqué le chemin du champ. Camproux (1958 : 499)*
- (72) Sabes **lou rei** ço que fai, coumo bai ?
 tu.sais le roi ce que il.fait, comment il.va ?
*Sais-tu ce que fait le roi, comment il va ?
 Camproux (1958 : 499)*
- (73) Escouto **l'auro** coumo boufo
 Ecoute le vent comme il.souffle
Ecoute comme le vent souffle ! Camproux (1958 : 499)
- (74) Que volerí **los mainats** que tornèssen aprèner la
 (que) je.voudrais les enfants que ils.tournassent apprendre la
 lenga nosta
 langue notre
*Je voudrais que les enfants se mettent à apprendre notre
 langue. Hourcade (1986 : 316)*

- (75) *Ou* coumprendras **lou bi** que si bieu pas coumo d' aigo.
le tu.comprendras le vin que se (il)boit pas comme de eau
Tu comprendras que le vin ne se boit pas comme de l'eau.
Camproux (1958 : 342)

L'exemple (75) présente un pronom neutre *ou* qui annonce la subordonnée précédée d'un topique. En grec ancien, l'annonce d'une subordonnée par un pronom neutre et la prolepse sont toutes deux fréquentes. Elles apparaissent avec les mêmes verbes, mais ne sont jamais co-occurentes⁵². Si l'on veut maintenir le parallèle avec le grec ancien, les exemples avec un pronom neutre qui annonce la subordonnée ne peuvent être que des exemples de LD enchâssées.

3.2.4 Fonctions pragmatique et syntaxique du topique

En revanche, les quatrième et cinquième points de (61) montrent que nous avons affaire à deux structures différentes dans les langues anciennes, d'une part, et en occitan, d'autre part. En effet, il est des cas en occitan où le DP est coréférent non pas du sujet, mais d'un terme qui occupe une autre fonction dans la subordonnée : (76) avec un datif, (77) avec un ablatif. Dans cette configuration, on voit à la forme du clitique que le Cas du DP dans la matrice n'est pas celui du terme coréférent dans la subordonnée sans pour autant pouvoir déterminer si le verbe matrice lui assigne un Cas.

- (76) Cresi aquel òme que *li* an vendut una bòria.
je.crois cet homme que lui ils.ont vendu une ferme
Je crois qu'ils ont vendu une ferme à cet homme.
- (77) Sabi **lo libre** que los estudiants *n'* an parlat.
je.sais le livre que les étudiants en ont parlé
Je sais que les étudiants ont parlé du livre.

En outre, tous les exemples de notre corpus présentent un DP « figé » en tête de la subordonnée (toujours adjacent au complémenteur *que*), alors que dans les langues anciennes, le DP a la possibilité de se déplacer dans la matrice. Si en occitan, le DP se déplaçait en tête de la matrice, il n'y aurait pas moyen

52 Cf. Faure (2010 : chapitre 1).

de distinguer une prolepse qui s'est déplacée en tête de la matrice et un HT généré sur place, à moins qu'ils ne se différencient par leur fonction pragmatique, ce qui ne semble pas être le cas. De plus, le HT est un topique, alors que le DP proleptique peut parfois être focalisé dans la matrice. En effet, le plus souvent le DP joue un rôle de topique, comme on le voit dans l'exemple (60) où *tèn mākḥēn* 'le combat' est topique de l'ensemble de la phrase et comme cela a été analysé pour le latin par Bortolussi (2012). Toutefois, celui-ci relève aussi un curieux exemple⁵³ où le DP proleptique est dans le focus. On ne peut donc pas ramener directement ce phénomène au cas de la prolepse en grec ancien.

Le tableau présenté en (78) compare prolepse et « troisième topicalisation ». Les cinq premiers points reprennent (61). Les deux dernières caractéristiques sont ressorties de la comparaison entre l'occitan et les langues anciennes.

(78)		Prolepse	« Troisième topicalisation »
1	Restriction au DP	+	+
2	Déplacement, passivation dans la matrice	+	0
3	Cas assigné par le verbe de la matrice	+	?
4	DP coréférent seulement du sujet de la subordonnée	+	–
5	Fonction pragmatique	topique (de la matrice ou de la subordonnée), focus dans la matrice	topique de la subordonnée
6	limité à la frontière du CP	–	+
7	<i>pro</i> ou pronom obligatoire	–	+

Dans ce tableau, la prolepse et la « troisième topicalisation » présentent une image en négatif l'une de l'autre pour les propriétés 3-4 d'une part et 6-7 d'autre part. Cela suggère une corrélation entre ces traits, qui pourrait bien être l'explication

⁵³ Térence, *Eunuque*, 853-855.

des comportements différents de ces deux langues à l'égard de la structuration de l'information dans les phrases complexes.

Dans les langues anciennes, la coréférence avec le seul sujet peut trouver sa source dans l'absence de reprise pronominale explicite. En effet, dans les langues romanes, la forme du clitique indique clairement la fonction avec laquelle est lié le DP coréférent. Le topique n'est donc pas limité au seul sujet. En revanche, en grec ancien et en latin, on peut supposer une complication cognitive pour identifier le rôle du topique dans la subordonnée⁵⁴.

De la même façon, la limitation de la place du topique en occitan à la frontière immédiate de la subordonnée, qu'il s'agisse d'une tendance ou d'une règle, peut s'expliquer par une contrainte cognitive. Le marquage en Cas étant explicite en grec ancien et en latin, le DP déplacé dans la matrice depuis la périphérie gauche de la subordonnée est porteur du Cas qu'il lui a été assigné par le verbe matrice dans sa position d'origine. Ce Cas est l'indice clair que le DP a son origine dans la subordonnée.

En revanche, en occitan, l'absence de marque casuelle peut entraîner une confusion par exemple entre un topique et le sujet du verbe, puisque la plupart des dialectes occitans sont pro-drop. Cela explique peut-être aussi pourquoi la prolepse a accès à davantage de fonctions pragmatiques que la « troisième topicalisation ». En effet, quelle que soit la fonction pragmatique occupée, la fonction syntaxique du DP reste lisible. Ce n'est pas le cas pour l'occitan pour qui restreindre le DP à une seule position syntaxique est la seule garantie de lisibilité de sa fonction pragmatique.

D'un point de vue théorique, cela signifie que le trait pragmatique porté par le DP est vérifié dans la périphérie gauche de la subordonnée en occitan, ce qui entraîne son gel (« *criterial freezing* » de Rizzi (2007)), tandis qu'en grec, le DP peut n'y vérifier qu'un trait purement formel et ne pas être figé. Il continue à se déplacer vers une position où le trait pragmatique sera vérifié (Rizzi 2007).

54 Il est intéressant à cet égard de noter que le grec moderne a acquis des clitiques et se comporte désormais comme les langues romanes.

On observe donc là un faisceau de traits dont la complémentarité est des plus intéressantes. Il reste à comprendre ce qu'est cette structure occitane.

3.3 HT enchassé et paramètre du trait déclaratif

Les différences de propriétés entre l'occitan et le grec ancien, d'une part, les difficultés théoriques à poser un κ -rôle, d'autre part, et l'improbabilité de la lecture parenthétique, enfin, engagent à un nouvel examen de ce phénomène de topicalisation enchâssée.

Cette structure semble effectivement étrange et rare, et on a vu que la définition du HT comme phénomène limité aux indépendantes a contraint Sauzet (1989) suivi de Lahne (2005) à chercher une explication autre à cette « troisième topicalisation », qui a pourtant toutes les propriétés d'un HT. Nous proposons maintenant d'examiner l'hypothèse dans la perspective inverse. Si l'on part de l'idée que la « troisième topicalisation » est bien un HT, quelles sont les conditions qui permettrait son enchâssement en occitan et pas dans les autres langues romanes ?

Ainsi, si l'on considère dans un premier temps les phrases simples avec un DP topicalisé qui correspond au complément du verbe, du type (79), il est manifeste que le DP topicalisé est un HT :

- (79) **Lo libre**, los estudiants n'an parlat.
Le livre, les étudiants en ont parlé.

Lorsque cette phrase est enchâssée, on obtient alors (80) où le DP topicalisé reste à la périphérie gauche de la subordonnée :

- (80) Sabi **lo libre** que los estudiants n'an parlat.

Si cette hypothèse présente l'avantage de la simplicité et de ne pas se heurter aux objections faites aux analyses précédentes, elle pose pourtant d'autres problèmes théoriques, d'ordre pragmatique et d'ordre syntaxique.

Du point de vue pragmatique, même s'il prend la forme d'une phrase complexe, un énoncé est porteur d'un unique acte de langage. Un topique qui porterait sur l'énonciation devrait donc prendre l'ensemble de l'énoncé dans sa portée, de la même façon qu'un adverbe portant sur l'énonciation doit se trouver en

tête de phrase. Cela prédit leur limitation aux indépendantes. Ainsi, *franchement* en (81) porte sur l'énonciation, tandis qu'en (82), il sert d'intensifieur dans l'énoncé. C'est pourquoi (81) ne peut pas être enchâssé (83), alors que (82) peut l'être (84).

- (81) Franchement, ce film ne me plaira pas.
(82) Ce film ne me plaira franchement pas.
(83) *? Pierre croit que franchement, ce film ne lui plaira pas.
(84) Pierre croit que ce film ne lui plaira franchement pas.

Ainsi, on considère en général qu'un HT dénote un topique-cadre de l'énonciation⁵⁵. Cela prédit qu'il ne peut y en avoir qu'un par phrase et par ailleurs qu'il doit prendre l'ensemble de la phrase dans sa portée et donc ne pas être enchâssé. Cette question doit trouver une réponse commune à celle du problème syntaxique.

En ce qui concerne le point de vue syntaxique, il reste à trouver la contrainte qui interdit cette structure dans certaines langues et l'autorise dans d'autres. Comme on va le voir, cette question peut être traitée en termes de paramètres déjà connus.

Le problème pragmatique peut être résolu si l'on considère que l'occitan traite les structures [Verbe + HT + subordonnée] comme un cas de discours indirect et qu'il est plus permissif que le français par exemple. L'occitan aurait la faculté de citer un énoncé complet en enchâssant également les modificateurs de l'énonciation. Cela n'est bien entendu possible que s'il y a une indexation entre le sujet du verbe introducteur et le terme énonciatif enchâssé, par exemple, en (83), si *franchement* exprime le jugement de Pierre.

Pour qu'une telle structure soit possible, il faut que l'occitan dispose en outre de la possibilité syntaxique d'accueillir dans la périphérie gauche de la proposition ces termes énonciatifs. Benincà (2001) a fait l'hypothèse que certaines langues possèdent, au-dessus de la position Force, une position Discours qui serait propre à accueillir les HT. Il nous semble

55 Cf. supra et les analyses qui proposent que les HT ne soient pas intégrés à la phrase (Shaer & Frey (2004)).

qu'il est possible de faire une hypothèse qui va dans le même sens, mais plus économique. En effet, on peut supposer que c'est Force qui accueille dans son spécifieur le HT⁵⁶. Théoriquement, cela peut s'expliquer si l'on reprend le traitement des complémenteurs que l'on trouve dans Chomsky (1995 : 289-293).

Dans ce chapitre, Chomsky propose d'expliquer le contraste entre les langues qui ont une montée obligatoire du syntagme *wh-* dans les questions (typiquement l'anglais) et celles où il reste *in situ* (typiquement le japonais). Il fait l'hypothèse que cela est dû à la force du trait [wh-] dont est revêtue la tête fonctionnelle Q qui surmonte la structure. En anglais, cette tête est pourvue d'un trait fort, qui doit être vérifié localement. Cela entraîne donc la montée du syntagme *wh-* dans le spécifieur de la tête. Dans les questions totales, ce trait fort est vérifié (i) dans les interrogatives directes par la montée du verbe en C, et (ii) dans les interrogatives indirectes par l'adjonction du complémenteur *if* à la tête fonctionnelle. En revanche, dans les langues comme le japonais, aucune de ces opérations n'est obligatoire. Chomsky oppose ensuite à la tête interrogative Q, la tête déclarative, qui est, elle, en anglais, porteuse d'un trait faible. Ce trait n'a pas besoin d'être vérifié explicitement, c'est pourquoi le complémenteur n'est pas explicite dans les phrases indépendantes (85) et est facultatif dans les subordonnées (86).

(85) (*That) John came.
Jean est venu.

(86) I thought (that) John would come.
Je pensais que Jean serait venu.

Si l'on revient maintenant à l'occitan, on se rend compte que le trait porté par la tête déclarative a toutes les caractéristiques d'un trait fort. En effet, dans les phrases indépendantes, l'occitan autorise, voire privilégie (pour certaines variétés) la présence d'un complémenteur *que*, généré dans une position inférieure, dédiée au marquage des propositions finies (proba-

56 Notons en passant que rien n'empêche cela dans les données présentées par Benincà (2001), qui montrent seulement que les HT sont dans une position supérieure à la position Topique qu'elle attribue à LD.

blement Finitude⁵⁷) et qui monte en Force^o pour vérifier ce trait. Dans les systèmes⁵⁸ qui connaissent la « troisième topicalisation », ce complémenteur serait obligatoirement présent dans les subordonnées. Nous proposons que ce trait fort puisse aussi être vérifié par la montée dans le spécifieur de la tête d'un topique, et singulièrement d'un HT⁵⁹.

Cette idée d'un trait /Force/ fort se trouve chez Morin (2006) à propos des énonciatifs gascons mais formulé en d'autres termes. Dans les indépendantes, l'auteur suppose que le complémenteur *que* est généré en Fin^o, car il est toujours immédiatement adjacent au verbe (théoriquement monté en T^o). Dans les subordonnées, les données sont plus variées. Un DP topique surmonte parfois le complémenteur, qui est rédupliqué en Force pour vérifier le trait fort (schéma *que-DP-que*). En outre, on a parfois un DP qui s'interpose entre C et le verbe. D'après Morin (2006), le complémenteur est en Force et le DP est un topique. Mais rien n'empêche de considérer que le DP est plus bas, dans le domaine IP, dans le spécifieur de T. Nous proposons pour notre part une analyse différente, où le DP est dans le spécifieur de Force^o.

Le caractère fort du trait porté par Force serait le corrélat de la possibilité pragmatique qu'ont certains parlers occitans d'enchaîner un acte de langage complet. Il est intéressant de lier avec la position Force (illocutoire) une opération (la topicalisation) qui joue un rôle dans l'énonciation. Par ailleurs, cela produit une symétrie avec une position inférieure. En effet, Rizzi (1997) suggère que Interrogation et Focus sont la même projection, alors que Topique et Force sont dissociés. Si on les réassocie autour de ce modèle, on parvient à un modèle plus

57 Pour une hypothèse semblable de génération du marqueur de proposition ou de subordonnée finie dans Finitude^o, cf. Bayer (2004), Ledgeway (2012).

58 Par « système » ici, nous entendons tout « lecte » au sens de Oliiviéri (2010). Ainsi, il peut s'agir d'un dialecte ou d'un ensemble de dialectes, de même que d'idioclectes.

59 En ce cas, le *que* qui le suit resterait dans la position Finitude^o. Rappelons aussi que l'on trouve aussi bien des HT que des LD avant le complémenteur en occitan (cf. 34).

minimaliste, avec deux types de têtes impliquées dans les opérations énonciatives de hiérarchisation de l'information et de marquage du type d'énoncé. L'une est associée à l'absence de certitude, ce qui se décline en interrogation et focus (INT/FOC), et l'autre associée à la connaissance, ce qui se décline en assertion/déclaration et topique (DECL/TOP). La force des traits portés par ces têtes fonctionnelles rend compte des variations à travers les langues, telles que présentées dans le tableau en (87)⁶⁰.

(87)

		Interrogatif	
		+	-
Déclaratif	+	languedocien	japonais
	-	anglais	chinois ? ⁶¹

Ainsi, il apparaît que les langues qui ont le plus de traits pragmatiques forts à vérifier sont les langues où l'ordre des mots a été décrit comme le plus libre. En effet, cette stratégie de topicalisation n'est pas généralisée à l'ensemble du domaine occitan. Si cette construction semble bien attestée en languedocien, elle paraît absente (ou du moins très marginale) en provençal. Ainsi, aucune grammaire du provençal ne la mentionne et nous n'en avons pas trouvé d'exemple dans le THESOC⁶². Elle est apparemment également exclue en catalan⁶³ et elle n'est pas signalée non plus en gascon, qui connaît cependant d'autres mécanismes que l'on pourrait rapprocher de celui-ci. Or, il est manifeste que les parlers de l'ouest du domaine autorisent plus de liberté dans l'ordre des mots que les dialectes provençaux⁶⁴. Dans le continuum linguistique occitan, il pourrait y avoir une progression d'est en ouest, l'ordre des mots étant de plus en

60 Ce n'est pas le lieu de développer un tel propos ici, mais on trouvera des idées voisines dans Faure (2012).

61 Nous suggérons que le chinois puisse être un représentant de ce type de langue, mais cette hypothèse repose sur une analyse controversée des particules et des complémenteurs en chinois. Il appartiendra donc aux spécialistes du domaine de la confirmer ou de l'infirmer.

62 Pour les locuteurs de dialectes provençaux que nous avons interrogés, il s'agit, dans le meilleur des cas, d'une relative.

63 Cf. Lopez (2009).

64 Cf. Oliiviéri & Sauzet (à paraître).

plus variable en allant vers l'ouest, le provençal restant plus limité dans les stratégies de topicalisation et le gascon connaissant apparemment la plus grande mobilité des constituants. Dans cette perspective, cette « troisième topicalisation » représenterait un état intermédiaire entre le provençal (plus contraint) et le gascon (où le système des particules énonciatives donne un statut particulier à *que*).

4. Conclusion

Alors que certaines langues présentent deux stratégies de topicalisation (HT et LD), qui prennent des formes variées à travers les langues (reprises par un clitique ou non), d'autres présentent un troisième phénomène. C'est le cas de l'occitan, du latin ou du grec ancien. Mais cette troisième stratégie n'est toutefois pas justiciable de la même interprétation dans ces trois langues. Alors qu'en grec et en latin, il s'agit d'une véritable troisième stratégie, l'occitan ne fait qu'exploiter davantage une des deux possibilités existantes : le HT. En effet, l'occitan possède manifestement dans la périphérie gauche de la proposition une tête fonctionnelle porteuse d'un trait fort qui s'accorde avec un DP topical et l'attire (en subordonnée ou en indépendante).

Les dialectes occitans montrent alors une partition en fonction de ce paramètre, comme le montre la distribution du phénomène dans l'aire occitane, puisque tous les parlers ne le connaissent pas. Elle est manifestement attestée en ancien et moyen occitan et dans les dialectes modernes situés en Lozère, dans l'Aude, les Cévennes gardoises, l'Uzège... mais elle semble inconnue dans le reste du domaine.

D'un point de vue diachronique, il faudrait également pouvoir déterminer si cette structure est héritée d'un état de langue antérieur ou s'il s'agit d'une innovation. S'agit-il d'un vestige de l'ancienne prolepse latine ou ces dialectes modernes ont-ils développé une stratégie particulière de topicalisation ?

S'il s'agit d'une structure héritée et si cette répartition géographique se confirme, on pourrait alors supposer que le languedocien (et sans doute alors le gascon) manifeste des états de langue plus conservateurs que le provençal, ce que Piat (1978) suggère du moins pour le gascon. Mais cette hypothèse,

par ailleurs contestée⁶⁵, reste fragile et demande à être confrontée à d'autres faits. En outre, il faudrait alors expliquer pourquoi les dialectes provençaux sont plus novateurs que les dialectes plus occidentaux.

Mais, si notre analyse est correcte, il n'y a pas de raison de supposer qu'il s'agisse d'une structure archaïque, puisque nous avons établi que la « troisième topicalisation » n'était pas une prolepse comparable à celle du grec ancien et du latin. Dans ce cas, ce sont les parlers qui connaissent cette stratégie de topicalisation qui ont innové en modifiant la valeur du paramètre de la tête Force. Il est manifeste qu'une enquête complémentaire sera maintenant nécessaire pour parfaire notre vision des faits et mettre à l'épreuve nos hypothèses.

Références bibliographiques

- Alibert L. (1976). *Gramatica occitana*. Montpellier : Institut d'Estudis Occitans.
- Bayer J. (2004). « Decomposing the left periphery : dialectal and cross-linguistic evidence », in H. Lohnstein & S. Trissler (éd.) *The Syntax and Semantics of the Left Periphery*. Berlin : Walter de Gruyter, 59-95.
- Benincà P. (2001). « The Position of Topic and Focus in the Left-Periphery », in G. Cinque & G. Salvi (éd.) *Current Issues in Italian Syntax. Essays offered to Lorenzo Renzi*. Amsterdam : Elsevier, 39-64.
- Benincà P. & Poletto C. (2004). « Topic, focus, and V2 », in L. Rizzi (éd.) *The Cartography of Syntactic Structures. Volume 2, The Structure of CP and IP*. Oxford : Oxford University Press, 52-75.
- Bertrand N. (2010). L'ordre des mots chez Homère : structure informationnelle, localisation et progression du récit. Thèse de Doctorat, Université Paris-Sorbonne (Paris IV).
- Burzio L. (1986). *Italian syntax : A government-binding approach*. Dordrecht : Reidel.

65 Notamment par P. Sauzet (communication personnelle).

- Camproux C. (1958). *Etude syntaxique des parlers gévaudanais*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Cecchetto C. (1999). « A comparative analysis of left and right dislocation in Romance », *Studia Linguistica* 53(1) : 40-67.
- Chomsky N. (2000). « Minimalist inquiries : The framework », in R. Martin, D. Michaels & J. Uriagereka (éd.) *Step by step : Essays on minimalist syntax in honor of Howard Lasnik*. Cambridge : MIT Press, 89-155.
- Cinque G. (1977). « The Movement Nature of Left Dislocation », *Linguistic Inquiry* 8(2) : 397-412.
- Cinque G. (1983/1997). « 'Topic' constructions in some European languages and Connectedness », in E. Anagnostopoulou, H. van Riemsdijk & F. Zwarts (éd.) *Materials on Left Dislocation*. Amsterdam : Benjamins, 93-118.
- Cinque G. (1990). *Types of A'-dependencies*. Cambridge : MIT Press.
- Corver N. & Thiersch C. (2002). *Remarks on Parentheticals*, in M. van Oostendorp & E. Anagnostopoulou (éd.) *Progress in Grammar. Articles at the 20th Anniversary of the Comparison of Grammatical Models Group in Tilburg*. <http://www.meertens.knaw.nl/books/progressingrammar/>.
- Dal Lago N. (2010). Fenomeni di prolessi (pro)nominale e struttura della periferia sinistra nel greco di Senofonte. Thèse de Doctorat, Université de Università degli studi di Padova.
- Dalbera J.-P., Olivieri M., Ranucci J.-C., Brun-Trigaud G. & Georges P.-A. (2012). « La base de données linguistique occitane THESOC. Trésor patrimonial et instrument de recherche scientifique », *Estudis Romànics* 34 : 367-387.
- Erteschik-Shir N. (1997). *The Dynamics of Focus Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Erteschik-Shir N. (2007). *Information structure : the syntax-discourse interface*. New York : Oxford University Press.
- Faure R. (2010). Les Subordonnées interrogatives dans la prose grecque classique : les questions constituantes. Thèse de Doctorat, Université Paris-Sorbonne (Paris IV).

- Faure R. (2012). « Resolutive predicates and the syntactic and semantic selection of questions », in *Actes du colloque GLOW in Asia IX*, Mie University (Japon), 93-112.
- Frascarelli M. & Hinterhölz R. (2007). « Types of topics in German and Italian », in K. Schwabe & S. Winkler (éd.) *On Information Structure, Meaning and Form*. Amsterdam : Benjamins, 87-116.
- Gasiglia R. (1984). *Grammaire du nissart*. Nice : Institut d'études niçoises.
- Havers W. (1925). « Der sog. 'nominativus pendens' », *Indogermanische Forschungen* 43 : 207-257.
- Hooper J.B. & Thompson S.A. (1973). « On the applicability of root transformations », *Linguistic Inquiry* 4(4) : 465-497.
- Hourcade A. (1986). *Grammaire béarnaise*. Pau : Association Los Caminaires.
- Jayaseelan K.A. (2001). « IP-internal topic and focus phrases », *Studia Linguistica* 55(1) : 39-75.
- Lafont R. (1967). *La phrase occitane*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Lahne A. (2005). Die linke Satzperipherie im Okzitanischen. Mémoire de Master, Friedrich Schiller Universität, Jena.
- Lambrecht K. (1994). *Information structure and sentence form : topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge / New York : Cambridge University Press.
- Ledgeway A. (2003). « Il sistema completivo dei dialetti meridionali : la doppia serie di complementatori », *Rivista italiana di dialettologia* 27 : 89-147.
- Ledgeway A. (2005). « Moving Through the Left Periphery : The Dual Complementiser System in the Dialects of Southern Italy », *Transactions of the Philological Society* 103 : 336-396.
- Ledgeway A. (2012). *From Latin to Romance : Morphosyntactic Typology and Change*. Oxford : Oxford University Press.

- Longrée D. & Halla-Aho H. (éd.) (2012). Etudes sur la prolepse. *De lingua latina* 7. Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout.
- López L. (2009). *A Derivational Syntax for Information Structure*. Oxford-New York : Oxford University Press.
- Matić D. (2003). « Topic, focus, and discourse structure : Ancient Greek Word Order », *Studies in Language* 27(3) : 573-633.
- Morin A. (2006). On the Syntax of Clause Type Particles : Evidence from Gascon, Innu and Quebec French. Master Thesis, Université de Concordia University, Montreal (Canada).
- Olivieri M. (2010). « Syntaxe et Corpus », *Corpus* 9 : 7-19.
- Olivieri M. & Sauzet P. (à paraître). « Occitan », in A. Ledgeway & M. Maiden (éd.) *The Oxford Guide to the Romance Languages*. Oxford : Oxford University Press.
- Panhuis D. (1984). « Prolepsis in Greek as a Discourse Strategy », *Glotta* 62(1/2) : 26-39.
- Piat L. (1978). *Grammaire générale populaire des dialectes occitaniens. Essai de syntaxe*. Raphèle-lès-Arles : Marcel Petit.
- Reinhart T. (1981). « Pragmatics and Linguistics : An Analysis of Sentence Topics », *Philosophica* 27 : 53-94.
- Rizzi L. (1997). « The fine structure of the left periphery », in L. Haegeman (éd.) *Elements of grammar*. Dordrecht : Kluwer, 281-337.
- Rizzi L. (2007). « On Some Properties of Criterial Freezing », *CISCL Working Papers on Language and Cognition* 1 : 145-158.
- Ronjat J. (1913). *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*. Macon : Protat Frères.
- Ronjat J. (1937). *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes*. Genève / Marseille : Slatkine / Laffitte Reprints.
- Rooth M. (1992). « A theory of focus interpretation », *Natural Language Semantics* 1(1) : 75-116.

- Ross J.R. (1967). Constraints on variables in syntax. Thèse de Doctorat, Massachusetts Institute of Technology. Publié dans Ross, J.R. (1986). *Infinite Syntax !* Norwood : Ablex.
- Sauzet P. (1989). « Topicalisation et prolepse en occitan », *Revue des langues romanes* 93(2) : 235-273.
- Shaer B. & Frey W. (2004). « ‘Integrated’ and ‘non integrated’ left peripheral elements in German and English », in B. Shaer, W. Frey & C. Maienborn (éd.) *Dislocated Elements Workshop, novembre 2003*. Berlin : Zentrum für Allgemeine Sprachwissenschaft, ZAS Papers in Linguistics 35 : 465-502.
- Sportiche D. (1988). « A theory of floating quantifiers and its corollaries for constituent structure », *Linguistic Inquiry* 19(3) : 425-449.